



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Rue de la Mineraie et rue de la Mirandelle : élargissement de voirie
au droit du lotissement de Villaréal - parcelles KL n° 130 et 131**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoint :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060364

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Entre les rues de la Mineraie et de la Mirandelle a été mis en chantier par la SARL Villaréal un lotissement de 23 lots. Compte tenu de l'étroitesse des rues et de l'apport nouveau de population d'une part, de la continuité du chemin du IIIème Millénaire qui suit la rue de la Mirandelle jusqu'au chemin des Vallées d'autre part, le lotisseur a accepté de céder à la Ville les parcelles situées en bordure de chacune des voies, afin de permettre, dans de bonnes conditions, la circulation des véhicules (y compris bus) et d'assurer la sécurité des piétons, notamment celle des enfants fréquentant la proche école de la Mirandelle.

Monsieur MOREIRA, gérant de la SARL Villaréal, cède à la Ville la parcelle de la rue de la Mirandelle, cadastrée section KL n° 131 de 617 m², au prix de 14 666,09 € (soit 23,77 €/m²) correspondant au prix du terrain que lui-même a acquitté pour réaliser son lotissement, et accepte de céder à titre gratuit l'autre parcelle KL n° 130 de 101 m².

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les acquisitions des parcelles KL 130 et 131 aux conditions exposées ci-dessus ;
- autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte notarié à intervenir, tous les frais et droits s'y rapportant étant supportés par la Ville.

Les dépenses seront imputées au compte 2112-8221 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)